



FIP FRANCE EXCELLENCE II

TOURISME



AÉRONAUTIQUE



LUXE

SANTÉ & BIEN-ÊTRE



NUMÉRIQUE & TIC

Technologies de l'Information et de la Communication



DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE



MIDI CAPITAL

LE FIP FRANCE EXCELLENCE II

en bref



SOCIÉTÉ DE GESTION

MIDI CAPITAL
GP 02-028
42 RUE DU LANGUEDOC
BP 90112
31001 TOULOUSE CEDEX 6
TÉL : 05 34 32 09 65

CODE ISIN	PARTS A : FR0011716299 - PARTS B : FR0011804939
STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT	100% DE PME ÉLIGIBLES
TYPE D'OPÉRATIONS	CAPITAL DÉVELOPPEMENT ET CAPITAL TRANSMISSION
SECTEURS D'ACTIVITÉ PRIVILÉGIÉS	SANTÉ & BIEN-ÊTRE, AÉRONAUTIQUE, TOURISME, NUMÉRIQUE & TIC, LUXE
RÉGIONS D'INVESTISSEMENT	AQUITAINE, MIDI-PYRÉNÉES, LANGUEDOC-ROUSSILLON, PACA
SOUSCRIPTION MINIMALE	1 PART, 500€
DURÉE DE BLOPAGE DES PARTS	5,5 ANS, PROROGÉABLE 2 FOIS 1 AN SUR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION (SOIT AU PLUS TARD LE 30/06/2022, LA DURÉE MAXIMALE ÉTANT DONC DE 7,5 ANS)
RÉDUCTIONS D'IMPÔT*	À L'ENTRÉE : UNE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU (IR) DE 18 % DU MONTANT DE LA SOUSCRIPTION (HORS DROITS D'ENTRÉE) OU UNE RÉDUCTION D'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE (ISF) DE 50 % DU MONTANT DE LA SOUSCRIPTION (HORS DROITS D'ENTRÉE) À LA SORTIE : UNE EXONÉRATION D'IR SUR LES PLUS-VALUES ET REVENUS ÉVENTUELLEMENT PERÇUS HORS PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
PLAFONDS DE RÉDUCTIONS	IR : 2 160 € PAR AN POUR UN CÉLIBATAIRE ET 4 320 € PAR AN POUR UN COUPLE MARIÉ OU PACSÉ SOUMIS À IMPOSITION COMMUNE ISF : 18 000 € PAR AN ET PAR FOYER

*Sous réserve du maintien du dispositif fiscal en vigueur à la date d'édition du document.

RISQUES ASSOCIÉS À LA SOUSCRIPTION

RISQUES GÉNÉRAUX LIÉS AUX FIP

Risque de perte en capital : la performance du Fonds n'est pas garantie et tout ou partie du capital investi par le porteur peut ne pas lui être restitué(e).

Risque lié au niveau de frais : le niveau des frais auxquels peut être exposé le Fonds suppose qu'il puisse réaliser une certaine performance. À défaut, ces frais peuvent avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de l'investissement du porteur, qui donc peut ne pas être conforme aux objectifs initiaux.

RISQUES LIÉS À LA STRATÉGIE DE GESTION DU FONDS

Risque lié à l'absence de liquidité des titres non cotés : le Fonds prenant des participations minoritaires dans des PME de proximité, principalement par souscription au capital de sociétés non cotées sur un marché réglementé français ou étranger, il pourra éprouver des difficultés à céder ses participations dans les délais et prix souhaités, si les engagements de liquidité signés n'étaient pas respectés.

Risque lié à la sélection des entreprises : les critères de sélection des PME de proximité sont restrictifs et induisent des risques (non développement, non rentabilité) pouvant se traduire par la diminution de la valeur du montant investi par le Fonds, voire une perte totale de l'investissement réalisé.

Synthèse des caractéristiques du FIP FRANCE EXCELLENCE II

Les risques et la durée de blocage associés sont développés sur la page ci-contre.



UNE RÉDUCTION D'IMPÔT IMMÉDIATE

La souscription au FIP France Excellence II vous permet de bénéficier de:

18%

DE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU (IR) sur le montant de la souscription (hors droits d'entrée). La réduction est plafonnée à 2160€ par an pour un célibataire et à 4320€ par an pour un couple marié ou pacsé soumis à imposition commune.

OU

50%

DE RÉDUCTION D'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE (ISF) sur le montant de la souscription (hors droits d'entrée). La réduction est plafonnée à 18000€ par an et par foyer,

ET

0%

D'IMPÔT SUR LES PLUS-VALUES ET REVENUS ÉVENTUELLEMENT PERÇUS à la liquidation du Fonds, hors prélèvements sociaux.

EN CONTREPARTIE D'UN BLOCAGE DE VOS PARTS JUSQU'AU 30 JUIN 2020 AU PLUS TÔT, PROROGÉABLE JUSQU'AU 30 JUIN 2022 AU PLUS TARD SUR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION, ET D'UNE PRISE DE RISQUE EN CAPITAL.

Pour plus d'informations, le souscripteur est invité à consulter la Note sur la Fiscalité (non visée par l'AMF).



LE FINANCEMENT DE PME MATURES ET DYNAMIQUES

La stratégie d'investissement du FIP France Excellence II consistera principalement à accompagner le développement et la transmission de PME matures et dynamiques disposant de projets tels que :

- Des acquisitions stratégiques (concurrents, activités complémentaires, distributeurs, etc.);
- Des opérations de croissance organique (développement de nouvelles gammes de produits, développement de l'équipe commerciale, etc.);
- L'expansion à l'international (implantation, développement commercial, recherche de nouveaux marchés, etc.).



SANTÉ, AÉRONAUTIQUE, TOURISME, NUMÉRIQUE & TIC ET LUXE, DES SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS RECONNUS

Le FIP France Excellence II accompagnera principalement le développement de PME évoluant sur des secteurs clés pour la compétitivité de l'économie française et offrant une forte capacité de résistance aux ralentissements économiques.

Ainsi, seront principalement ciblés :

- la Santé & le Bien-être;
- l'Aéronautique;
- le Tourisme;
- le Numérique & les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication);
- le Luxe.

La Société de Gestion restera néanmoins vigilante aux projets de développement dans d'autres secteurs porteurs.



UN FINANCEMENT ORIGINAL À MI-CHEMIN ENTRE DETTE BANCAIRE ET FONDS PROPRES

Le FIP France Excellence II investira entre 20 et 60% de son actif en obligations convertibles en actions (OC). Combinant intérêt annuel et faculté de conversion en actions, les OC permettent d'accroître la visibilité des perspectives de retour sur investissement plus aisément qu'un financement en actions.

Précisons que le paiement des intérêts annuels et le remboursement du nominal des obligations convertibles ne sont pas garantis et dépendent de la santé financière des PME sélectionnées.



CALCULEZ VOTRE RÉDUCTION D'IMPÔT EN UN CLIC GRÂCE À NOTRE SIMULATEUR FISCAL SUR:
WWW.MIDICAPITAL.COM

Sources : ANIA, Agreste, INSEE.

Les informations mentionnées dans cette brochure sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle au regard, notamment, des conséquences du plafonnement global des réductions d'impôts. Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du Fonds doit vous être remis avant toute souscription.

La stratégie d'investissement du FIP FRANCE EXCELLENCE II



SANTÉ & BIEN-ÊTRE, AÉRONAUTIQUE, TOURISME, NUMÉRIQUE & TIC, LUXE

La stratégie d'investissement du FIP France Excellence II s'inscrit dans la stratégie du gouvernement actuel d'augmenter le potentiel des PME françaises évoluant sur des secteurs porteurs sur lesquels elles disposent d'un savoir-faire reconnu ainsi que d'un potentiel de croissance et d'ouverture à l'international leur offrant une forte capacité de résistance en période de ralentissement économique. Les investissements seront ainsi orientés vers des PME évoluant sur des secteurs clés pour le développement économique du pays et ayant des projets de développement pérennes.

Selon Midi Capital, la Santé & le Bien-être, l'Aéronautique, le Tourisme, le Numérique & les TIC ainsi que le Luxe sont des secteurs résilients et riches en PME, sur lesquels la France dispose d'avantages concurrentiels en matière de qualité de l'offre et de prix.

Le choix de ces secteurs, sur lesquels la France excelle, permet au FIP France Excellence II de proposer un large éventail, tant en matière de secteurs d'activité que de stades de maturité des entreprises qui le constitueront.

En outre, les territoires d'investissement du FIP France Excellence II, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et PACA, sont particulièrement favorables à l'investissement dans ces secteurs en raison notamment de leur forte densité en pôles de compétitivité et centres de recherche.

Précisons que la croissance éventuelle des secteurs illustrés ci-après n'est pas synonyme de performance du Fonds.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE



240 MD€
soit 12% du PIB

CE SONT LES DÉPENSES
COURANTES DE SANTÉ
EN 2011, QUI PLACENT
LA FRANCE AU 2^{ÈME}
RANG MONDIAL
DERRIÈRE LES
ÉTATS-UNIS.

Avec une espérance de vie allongée, l'identification de nouvelles pathologies, les progrès de la médecine et l'évolution de la médecine curative vers la médecine préventive, la santé et le bien-être sont des secteurs aux perspectives de croissance importantes sur lesquels la France dispose d'un savoir-faire reconnu et d'une notoriété mondiale.

Le marché de la santé, et notamment celui des dispositifs médicaux, se caractérise par des barrières à l'entrée importantes (barrières technologiques, brevets, réglementation, etc.) permettant de limiter la concurrence et de maîtriser les prix, constituant un environnement propice au développement des PME du secteur ainsi qu'à leur cession.

Ce marché couvre aussi l'hébergement (les cliniques, les EHPAD, etc.), dont les entreprises offrent une valeur d'actif tangible liée à la détention des murs.

Le marché du bien-être, quant à lui, recouvre des domaines variés tels que la cosmétique, la diététique, la remise en forme et les médecines douces. Le marché de la cosmétique, notamment, connaît une croissance solide depuis 10 ans. Il est à 81% composé de PME et est fortement implanté sur les régions d'investissement du FIP France Excellence II. En France, il pèse aujourd'hui 37,5 MD€, plus lourd que l'industrie de la mode et du luxe (35 MD€) et que l'industrie aéronautique et spatiale (32 MD€), et est en constante évolution.



37,5 MD€
de chiffre d'affaires
en 2012

POUR LE MARCHÉ DE
LA COSMÉTIQUE EN
FRANCE, EN CONSTANTE
PROGRESSION.



Exemple de société déjà
accompagnée par Midi Capital

ENTREPRISE DE CHIMIE FINE SPÉCIALISÉE DANS LA PRODUCTION D'INGRÉDIENTS COSMÉTIQUES

La société est implantée dans le monde entier à travers son réseau d'agents et de distributeurs et réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires à l'export. Midi Capital a accompagné cette PME dans le financement de son projet de croissance externe.

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES.
CES PME SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF ET NE GARANTISSENT PAS LE SUCCÈS DES PME EFFECTIVES
COMPOSANT L'ACTIF DU FIP FRANCE EXCELLENCE II.

L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

L'industrie aéronautique et spatiale française, et plus particulièrement le segment de l'aviation civile, profite de facteurs structurels porteurs.

Le dynamisme du trafic aérien mondial de passagers, qui s'est accru de 43% depuis 2004, est l'un des premiers vecteurs de croissance pour les constructeurs d'avions commerciaux.

Les carnets de commandes des constructeurs (Airbus, Boeing) sont ainsi à des niveaux historiquement hauts, avec une visibilité à long terme. Afin de répondre à cette demande croissante, les avionneurs et leurs sous-traitants investissent pour augmenter leurs capacités de production. En Midi-Pyrénées, plus précisément, il s'agit du plus important secteur industriel avec une

bonne représentativité des PME et des effectifs de la filière. Une tendance qui devrait s'accroître dans les années à venir suite à la décision d'Airbus de centraliser les activités dans le domaine de la Recherche & Développement à Toulouse.

Forte de 120 000 emplois, l'industrie aéronautique française occupe le 2^{ème} rang mondial devant l'Allemagne et derrière les États-Unis et est aujourd'hui le 1^{er} secteur exportateur national. Le secteur réalise un chiffre d'affaires de plus de 32 MD€ (en hausse de plus de 26% sur la période 2005-2011) et représente 10% du total des exportations françaises. Il affiche une balance commerciale excédentaire de 18 MD€ en 2011.



Exemple de société déjà accompagnée par Midi Capital

ÉQUIPEMENTIER AÉRONAUTIQUE

Le groupe est établi dans le Sud-Ouest de la France depuis plus de 20 ans et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la réparation et la maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux.



32 MD€
et 10% du total
des exportations
françaises

UN CA EN HAUSSE
DE PLUS DE 26% SUR
LA PÉRIODE 2005-2011
ET UNE BALANCE
COMMERCIALE
EXCÉDENTAIRE DE
18 MD€ EN 2011.



120 000
emplois

L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE
FRANÇAISE OCCUPE
LE 2^{ÈME} RANG MONDIAL
DEVANT L'ALLEMAGNE ET
DERRIÈRE LES ÉTATS-UNIS.

LE TOURISME

La France est devenue, depuis les années 90, la 1^{ère} destination touristique mondiale. Elle bénéficie en effet d'une situation géographique stratégique, de sites touristiques très diversifiés, d'un patrimoine très riche, d'une grande densité de musées et festivals et d'infrastructures et d'équipements de qualité.

La tendance globale de ce secteur est à la montée en gamme: on constate en effet une rénovation des infrastructures et une amélioration des prestations proposées. Ce secteur, très rentable, présente de fortes barrières à l'entrée naturelles.

Le tourisme de plein air, par exemple, est un secteur en forte croissance, soutenu par la tendance du retour aux sources, aux valeurs de partage et à la nature. Le camping est ainsi la première forme d'hébergement touristique marchand en France.

Avec 8557 campings aménagés et 932 410 emplacements en 2012, la France dispose de la 1^{ère} capacité d'hébergement de plein air en Europe.

Par ailleurs, 60% des campings ont moins de 100 emplacements et seulement 9% font partie d'une chaîne ou d'un groupe, ce qui offre de belles perspectives de consolidation.



30 MD€
de chiffre d'affaires,
soit 7% du PIB

DANS L'HÔTELLERIE, LES
COMMERCES, LES LOISIRS,
ETC. LE TOURISME CONTRIBUE
AU DYNAMISME DE
L'ÉCONOMIE NATIONALE
ET GÉNÈRE PRÈS DE
2 MILLIONS D'EMPLOIS.



Exemple de société déjà accompagnée par Midi Capital

GROUPE D'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR HAUT DE GAMME

La société exploite 5 campings haut de gamme dans le Grand Sud de la France pour un total de 1671 emplacements. Le Groupe s'est constitué suite à plusieurs opérations de croissance externe qui lui ont permis d'acquies des sites haut de gamme, d'asseoir son positionnement et de gagner des parts de marché sur un secteur encore très atomisé.



250 000
PME ou TPE

LE TOURISME EN FRANCE,
C'EST ÉGALEMENT
DE TRÈS NOMBREUSES
ENTREPRISES: 250 000
PME OU TPE.

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES.
CES PME SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF ET NE GARANTISSENT PAS LE SUCCÈS DES PME EFFECTIVES
COMPOSANT L'ACTIF DU FIP FRANCE EXCELLENCE II.

LE NUMÉRIQUE & LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)



200 MDE
de chiffre
d'affaires en 2012

LES TIC, UN MOTEUR
DE LA PRODUCTIVITÉ
ET DE LA CROISSANCE
DANS L'ÉCONOMIE
MONDIALE.



1,2
MILLION
d'emplois

UN PILIER MAJEUR
DE L'ÉCONOMIE ET
DE L'INDUSTRIE
FRANÇAISES.

Ce secteur se compose d'entreprises de toutes tailles (depuis les grands leaders mondiaux jusqu'aux TPE) et constitue un pilier majeur de l'économie et de l'industrie françaises. En effet, l'utilisation des TIC dans la création et la conception de nouveaux produits et procédés novateurs est devenue le principal moteur de la productivité et de la croissance dans l'économie mondiale, dans tous les secteurs de l'économie.

La France dispose d'atouts importants sur ce secteur, comme le prouve sa position significative,

souvent de leader, sur certaines filières essentielles au développement des TIC.

Avec plus de 44 millions d'internautes en France en 2012, dont 27 millions d'utilisateurs de Smartphones, le marché français du web, du mobile et des TIC en général est promis à un bel avenir.

En particulier, les régions Midi-Pyrénées et PACA disposent de pôles de compétitivité favorisant l'innovation et le développement de projets de recherche.



Exemple de société déjà
accompagnée par Midi Capital

LEADER MONDIAL DE LA PRODUCTION DE DONNÉES ET D'ANALYSES DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Le groupe, positionné sur le segment porteur du Big Data, est l'inventeur des technologies de tracking. Il occupe depuis plus de 10 ans la place de leader mondial de la production de données et d'analyses de la performance sportive.

L'INDUSTRIE DU LUXE



35 MDE
de CA en 2012

DONT 84% À L'EXPORT.
LE SECTEUR DU LUXE
EMPLOIE 131 000
PERSONNES.

Le marché mondial du luxe connaît un développement spectaculaire. De nombreux pays émergents s'ouvrent désormais au luxe, au premier rang desquels la Chine, l'Inde et la Russie.

Les perspectives de développement y sont prometteuses et les entreprises françaises, parmi les plus prestigieuses au Monde, sont les premières à profiter de l'expansion de ces nouveaux marchés.

En effet, les entreprises de luxe françaises cumulent, à elles seules, plus d'1/3 du chiffre d'affaires

mondial du secteur: le «Made in France» fait vendre. Car sur ce marché, la France dispose d'avantages concurrentiels importants: un savoir-faire d'excellence et des marques prestigieuses. Le luxe est donc un véritable moteur pour l'économie française et pour l'emploi. Aux côtés des groupes internationaux, 38 000 entreprises artisanales assurent une production d'excellence et représentent un vivier important d'opportunités pour le FIP France Excellence II.



38 000
entreprises
artisanales

AUX CÔTÉS
DES GROUPES
INTERNATIONAUX,
38 000 ENTREPRISES
ARTISANALES ASSURENT
UNE PRODUCTION
D'EXCELLENCE.



Exemple de société déjà
accompagnée par Midi Capital

SOCIÉTÉ DE CONCEPTION ET FABRICATION DE COSTUMES HAUT DE GAMME EN PRÊT-À-PORTER SEMI MESURE ET SUR MESURE

Fleuron du «Made in France», la marque a obtenu en 2011 le label «Origine France Garantie», qui permet aux consommateurs d'identifier l'origine des produits plus facilement et qui a ainsi pour but d'encourager la production en France en défendant son industrie et son savoir-faire. La société souhaite poursuivre le développement de son réseau de magasins en France et en Europe.

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES.
CES PME SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF ET NE GARANTISSENT PAS LE SUCCÈS DES PME EFFECTIVES
COMPOSANT L'ACTIF DU FIP FRANCE EXCELLENCE II.

Investir aux côtés de MIDI CAPITAL



DES ÉQUIPES DÉDIÉES AUX SECTEURS DE LA SANTÉ ET DU DIGITAL

Midi Capital s'appuie sur les compétences d'équipes de consultants externes, professionnels de la Santé et du Digital, pour la sélection et le suivi des PME financées. Les membres des Comités Santé et Digital ne prennent cependant pas part à la gestion du Fonds, leur rôle demeure consultatif.

<div style="background-color: #92d050; padding: 10px; text-align: center;">  <h3>LA PLATEFORME SANTÉ</h3> <p>2 GÉRANTS DÉDIÉS</p> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  <p>JEAN-BAPTISTE FREY, Manager <i>Master Finance - Paris X Ex-Sénior Associate en fusion-acquisition chez Pontbieu Partners.</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>YOANN BONNAMOUR, Chargé d'Affaires <i>Docteur en Pharmacie Ex-Equity Capital Market Analyst chez Bryan Garnier.</i></p> </div> </div> <div style="background-color: #92d050; padding: 5px; text-align: center; margin-top: 10px;"> <p>LE COMITÉ SANTÉ</p> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  <p>VALÉRIE DELANDE ESCP-EAP <i>Ex-membre du Directoire du Groupe Pierre Fabre.</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>LOÏC MAUREL Docteur en Médecine <i>CEO et Président du Directoire de Diaxonbit, Vice président de France Biotech.</i></p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  <p>AMR SOUBRA Polytechnique <i>Fondateur ex-Dirigeant de la société Airox, leader européen des respirateurs médicaux.</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>GEORGES-DAVID MEDINA Docteur en Pharmacie, ESSEC Business School <i>Fondateur de Bionest Partners Finance, société de conseil spécialisée dans le secteur de la santé.</i></p> </div> </div>	<div style="background-color: #0070c0; padding: 10px; text-align: center;">  <h3>LA PLATEFORME DIGITAL</h3> <p>1 GÉRANT DÉDIÉ</p> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  <p>DENIS LAFONT TREVISAN, Manager <i>INSA, ESCP-EAP Ex-Vice Président Digital Business and Innovation chez Capgemini, ex-Technical Director Business & Corporate Development chez Fisystem.</i></p> </div> <div style="background-color: #0070c0; padding: 5px; text-align: center; margin-top: 10px;"> <p>LE COMITÉ DIGITAL</p> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  <p>MARC CHANCEREL École des Mines de Paris <i>Managing Director March Capital, Managing Director Gemalto.</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>JEAN-PHILIPPE ALLOCCHIO DECS <i>Directeur Général de Dell Computer, Directeur de Division chez Microsoft.</i></p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">  <p>STÉPHANE AMIS Université Sciences Économiques de Paris, MBA Harvard <i>Ancien Président de Digitas, de Duke Razorfish et ancien Vice Président de BDDP & DDB.</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>BENJAMIN GRANGE Ensimag, ESCP-EAP <i>Managing Director Aegis Media, CEO Rapp Collins, Groupe Omnicom, CEO & Fondateur de BBC, filiale de DDB.</i></p> </div> </div>
---	--

Listes non définitives susceptibles d'évolution.

UNE ÉQUIPE RECONNUE



2^{ème} société préférée des conseillers en gestion de patrimoine français.

- n° 1 pour la qualité de la gamme
- n° 2 pour la qualité de service
- n° 2 pour les compétences de l'équipe commerciale

Source: Palmarès Gestion de Fortune 2014^{(1) (2)}.



Désignée en 2012 parmi les 3 meilleures équipes de capital développement en France pour la qualité de sa stratégie d'investissement.

Source: Prix Capital Finance/Les Echos 2012⁽²⁾.



4^{ème} investisseur en nombre d'opérations et 7^{ème} en montants investis dans la catégorie des small caps (valeur d'entreprise < 30 M€).

Élue parmi les 5 meilleures sociétés de gestion en 2014.

Source: Private Equity Magazine, 2014⁽²⁾.

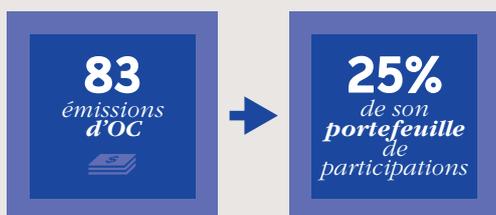
⁽¹⁾ Cette étude a été réalisée auprès de plus de 2700 conseillers en gestion de patrimoine indépendants répartis sur toute la France. Les prix sont accordés par les CGPI, distributeurs des fonds, en fonction notamment de la qualité de leurs relations avec la société de gestion et du niveau de commissionnement.

⁽²⁾ Les références à un classement, un prix, et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du FIA ou du gestionnaire.

Investir aux côtés de **MIDI CAPITAL**



12 ANS D'EXPERTISE DANS LA GESTION OBLIGATAIRE NON COTÉE



UNE FORTE PONDÉRATION DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS À DATE EN OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS (MIDI CAPITAL A HISTORIQUEMENT PROCÉDÉ À 83 ÉMISSIONS D'OC, REPRÉSENTANT 25% DE SON PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS).

Les Obligations Convertibles en Actions représenteront 20 à 60% de l'actif du Fonds. Ce mode d'investissement présente un couple rendement risque intéressant grâce aux caractéristiques suivantes :

DES INTÉRÊTS ANNUELS DÉTERMINÉS CONTRACTUELLEMENT...

Le Fonds, assimilé à un créancier de la société, a pour objectif de percevoir annuellement des intérêts déterminés contractuellement, accroissant ainsi la visibilité des perspectives de retour sur investissement plus aisément que si l'investissement était exclusivement réalisé au travers d'actions.

**L'OBLIGATION CONVERTIBLE EST UN
MODE D'INVESTISSEMENT APPRÉCIÉ
DES PME, ÉVITANT LA DILUTION DU
CAPITAL ET CONSTITUANT UNE SOURCE
DE FINANCEMENT AVANTAGEUSE.**

...ET LA FACULTÉ DE CONVERTIR EN ACTIONS EN CAS D'OPPORTUNITÉ DE CESSIION DES TITRES.

Le FIP France Excellence II pourra également opter pour la conversion de ces OC en actions de la société financée. Cette option sera notamment privilégiée dès lors que la plus-value en résultant sera supérieure au rendement contractuel de l'obligation. Comme pour toute émission d'obligation, le paiement des coupons et autres rémunérations associées n'est pas garanti et est lié à la bonne santé financière des sociétés sélectionnées.

RAPPELONS QUE, COMME POUR TOUTE ÉMISSION D'OBLIGATION, NI LE PAIEMENT DES INTÉRÊTS NI LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL INVESTI NE PEUVENT ÊTRE GARANTIS, CAR LIÉS À LA SANTÉ FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS.

UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC PRAMEX INTERNATIONAL

Pour accélérer le développement à l'international des PME accompagnées ayant un projet d'internationalisation, Midi Capital s'appuiera sur les compétences de Pramex International (Groupe BPCE), acteur majeur du conseil en implantation internationale des PME et ETI, dont les équipes réparties dans les 15 principaux marchés mondiaux allient une très bonne connaissance du tissu économique local à la maîtrise des opérations de croissance externe et des projets d'implanta-

tion à l'étranger. Le partenariat mis en place entre Midi Capital et Pramex International constituera un véritable atout pour la réussite de l'internationalisation des PME sélectionnées, bien qu'il ne soit pas gage du succès des investissements qui seront réalisés.

www.pramex.com

(Ce cabinet ne sera pas systématiquement présent aux côtés des entreprises en portefeuille.)

Investir aux côtés de MIDI CAPITAL



MIDI CAPITAL EN CHIFFRES



DES TERRITOIRES D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUES

Le territoire d'investissement du FIP France Excellence II est composé des 4 régions du Grand Sud: **Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et PACA.**

Ces 4 régions, éloignées des zones de forte concentration de Fonds, disposent de pôles de compétitivité à vocation mondiale, en particulier dans les domaines des TIC, de l'Aéronautique et de la Santé, ayant permis d'amplifier le savoir-faire

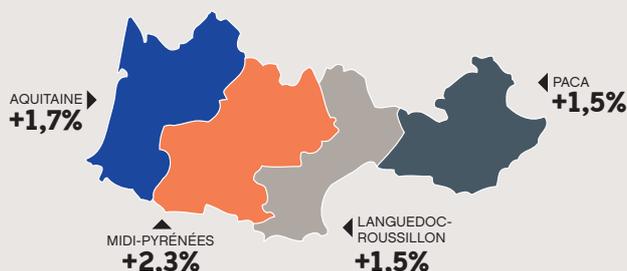
des régions et d'y ancrer l'emploi.

En 2011, avec une croissance de son PIB de **2,3%**, la région Midi-Pyrénées affiche la meilleure performance de France. Celle d'Aquitaine atteint **1,7%** et celles de Languedoc-Roussillon et de PACA **1,5%***.

La croissance du PIB d'une région n'est toutefois pas synonyme de performance du Fonds.

* Source : Aстерés.

TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN 2011*



UNE RELATION INTUITU PERSONAE AVEC LES CHEFS D'ENTREPRISE

Afin de sélectionner les meilleures entreprises pour nos Fonds et de les accompagner dans leur développement tout au long de la période d'investissement, nous estimons qu'il faut être au cœur des régions dans lesquelles nous investissons. Ainsi, nous disposons d'équipes au cœur de nos territoires

d'investissement, à **Toulouse, Paris, Bordeaux, Nice, Marseille et Barcelone** et rencontrons chaque année plus de 1000 chefs d'entreprises, selon les données de la Société de Gestion, pour n'accompagner que les projets jugés les plus performants (environ 25 projets sélectionnés seulement).

Présentation du FIP FRANCE EXCELLENCE II

SOCIÉTÉ DE GESTION : MIDI CAPITAL - GP 02-028

42 RUE DU LANGUEDOC - BP 90112 - 31001 TOULOUSE CEDEX 6 - TÉL : 05 34 32 09 65

DÉPOSITAIRE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

VALEUR D'UNE PART : 500 €

SOUSCRIPTION MINIMALE : 1 PART

DROITS D'ENTRÉE : 5% MAXIMUM

VALORISATIONS SEMESTRIELLES : 30/06 ET 31/12

CODE ISIN : PARTS A : FR0011716299 - PARTS B : FR0011804939

RÉGIONS D'INVESTISSEMENT : AQUITAINE, MIDI-PYRÉNÉES, LANGUEDOC-ROUSSILLON, PACA

DURÉE DE BLOCAGE : 5,5 ANS, PROROGÉABLE 2 FOIS 1 AN SUR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION (SOIT AU PLUS TARD LE 30/06/2022, LA DURÉE MAXIMALE ÉTANT DONC DE 7,5 ANS)

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU FONDS

Conformément à la réglementation, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commer-

cialisation du présent produit. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à l'article 22 du Règlement de ce Fonds.

AVERTISSEMENT

Nous attirons votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée minimale de 5,5 années pouvant aller jusqu'à 7,5 années sur décision de la Société de Gestion. La durée de blocage peut en effet être prorogée dans la limite de deux fois 1 an, soit au plus tard jusqu'au 30/06/2022.

Le Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce Fonds d'Investissement de Proximité décrits à la rubrique « profil de risques » du Règlement.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion de portefeuilles. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détendrez et de votre situation individuelle.

CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS	TAUX MAXIMAUX DE FRAIS ANNUELS MOYENS (TFAM MAXIMAUX)	
	TFAM GESTIONNAIRE ET DISTRIBUTEUR MAXIMAL	DONT TFAM DISTRIBUTEUR MAXIMAL
Droits d'entrée et de sortie ⁽¹⁾	0,62 %	0,62 %
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement ⁽²⁾	3,98 %	1,50 %
Frais de constitution ⁽³⁾	0,14 % TTC	Néant
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations ⁽⁴⁾	0,02 % TTC	Néant
Frais de gestion indirects	0,01 %	Néant
TOTAL	4,78 % = valeur du TFAM-GD maximal	2,12 % = valeur du TFAM-D maximal

(1) Les droits d'entrée sont payés par le souscripteur au moment de sa souscription. Ils sont versés au distributeur pour sa prestation de distribution des parts du Fonds. Le gestionnaire pourra se subroger dans les droits du distributeur sur les droits d'entrée exigibles. (2) Les frais récurrents de gestion et de fonctionnement du Fonds comprennent notamment la rémunération de la Société de Gestion, du Dépositaire, du Délégué financier, des intermédiaires chargés de la commercialisation, des Commissaires aux Comptes, etc. Ce sont tous les frais liés à la gestion et au fonctionnement du Fonds. Le taux des frais de gestion et de fonctionnement revenant aux distributeurs est un maximum, la rémunération du distributeur pouvant aller de 0,80% à 1,50% du montant de la souscription initiale totale. (3) Les frais de constitution du Fonds correspondent aux frais et charges supportés par la Société de Gestion pour la création, l'organisation et la promotion du Fonds (frais juridiques, frais de marketing, etc.) Ils sont pris en charge par le Fonds sur présentation par la Société de Gestion des justificatifs de ces frais et charges. (4) Les frais non récurrents de fonctionnement liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations sont tous les frais liés aux activités d'investissement du Fonds. Ces frais recouvrent les frais et honoraires d'audit, d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition, à la cession de titres et au suivi de la participation, dans la mesure où ils ne seraient pas supportés par les sociétés cibles; les frais de contentieux éventuels; les droits et taxes qui peuvent être dus au titre d'acquisitions ou de ventes effectuées par le Fonds et notamment les droits d'enregistrement visés à l'article 726 du CGI, etc. Ils sont en principe supportés par la société cible de l'investissement et à défaut par le Fonds.

AUTRES FIP GÉRÉS PAR MIDI CAPITAL AU 30/06/2014

FIP	ANNÉE DE CRÉATION	POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT DE L'ACTIF EN TITRES ÉLIGIBLES	DATE D'ATTEINTE DU QUOTA D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES
MIDI CAPITAL 2004	2004	N/A Pré-liquidation	31/12/2006
AVANTAGE PME	2008	85,65 %	30/04/2011
AVANTAGE ISF	2009	75,57 %	30/04/2011
AVANTAGE PME II	2009	74,78 %	30/04/2011
MEZZANO	2009	70,40 %	31/10/2011
AVANTAGE PME III	2010	74,61 %	31/12/2012
AVANTAGE ISF II	2011	90,73 %	24/09/2013
MEZZANO II	2011	101,11 %	24/09/2013
AVANTAGE PME IV	2011	77,82 %	31/12/2013
MEZZANO III	2011	70,26 %	31/12/2013
CAPITAL SANTÉ PME	2012	100,10 %	31/05/2014
PERFORMANCE EXPORT	2012	52,49 %	31/12/2014
CAPITAL SANTÉ PME II	2013	20,61 %	31/01/2016
FRANCE EXCELLENCE	2013	17,64 %	31/08/2016



MIDI CAPITAL
www.midicapital.com

TOULOUSE | 42 rue du Languedoc - BP 90112 - 31001 Toulouse Cedex 06 - Tél : 05 34 32 09 65
PARIS | 49 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris
BORDEAUX | 9 rue de Condé - 33064 Bordeaux Cedex
NICE | Immeuble Arénice, Quartier d'affaires de l'Arénas - 455 Promenade des Anglais - 06299 Nice Cedex 3
MARSEILLE | 8 bd Édouard Herriot - 13008 Marseille
BARCELONE | Carrer Torrent de l'Olla 6 - Barcelona 08012 - Espagne